



4. L'épargne des invisibles

Ana Perrin-Heredia

DANS **REGARDS CROISÉS SUR L'ÉCONOMIE 2019/1 n° 24**, PAGES 71 À 81
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1956-7413

ISBN 9782348054723

DOI 10.3917/rce.024.0071

Date de mise en ligne : 07/01/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2019-1-page-71?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'épargne des invisibles

The savings of the invisibles

ANA PERRIN-HEREDIA

Chargée de recherche au CNRS

Chercheuse en sociologie au CURAPP-ESS

Résumé

Les inégalités en matière d'épargne sont indiscutablement liées aux inégalités de revenu. Celles-ci influent non seulement sur le volume de l'épargne mais aussi sur la fréquence de ces pratiques, sur la proportion de revenu épargné ainsi que sur la rentabilité des placements qui en découle. Mais, ces inégalités se trouvent comme accrues par les mesures statistiques de l'épargne. Les implicites qu'elles contiennent (nature de l'arbitrage opéré avec la consommation, temporalité et forme de l'épargne) conduisent en effet à minimiser l'ampleur, la durée et la nature des efforts à consentir pour y parvenir dans ces conditions d'existence et, ce faisant, contribuent à renforcer les inégalités en la matière.

Abstract

Savings inequalities are undoubtedly linked to income inequalities. These have an impact not only on the amount saved, but also on the frequency of saving practices, the proportion of income saved, as well as on the profitability of savings-related investments. However, these inequalities are overestimated by statistical measures related to savings. The implicit elements they contain (the nature of the saving-consumption trade-off, the temporality and form of savings)

minimize the scale, duration, and nature of saving efforts made in the context of an individual's circumstances. In doing so, they contribute to reinforcing socio-economic inequalities.

Dire que les plus pauvres épargnent moins que les plus riches et, plus généralement, n'ont pas ou très peu d'épargne, relève *a priori* du truisme. Pourtant, rappeler cette évidence n'est probablement pas inutile pour qui veut objectiver l'ampleur des inégalités économiques et sociales. Surtout, chercher à comprendre ce que recouvre ce lieu commun conduit à souligner à quel point, formulé ainsi, cet énoncé tend à aplanir, voire à soustraire aux regards, la complexité de ce phénomène. En ce sens, aller au-delà de cette apparente banalité peut préserver de la tentation d'emprunter quelques raccourcis : il n'y a souvent qu'un pas, bien vite franchi, entre le fait de constater une absence d'épargne et celui d'en déduire qu'il s'agit là d'une preuve d'imprévoyance, si ce n'est d'intempérance.

L'épargne n'est pas proportionnelle au revenu : des écarts qui s'accroissent

Les disparités en matière d'épargne, entendue, selon l'Insee, comme la part du revenu qui reste « une fois les dépenses pré-engagées et indispensables assurées » (Accardo, Billot et Buron, 2017, p. 84), sont certes moins abyssales que celles en matière de patrimoine (Ferrante et Solotareff, 2018), mais n'en sont pas moins instructives pour appréhender l'étendue des inégalités¹. Ainsi, en 2011, alors que

1 Et ce, d'autant plus que les inégalités en termes d'épargne et de patrimoine se renforcent l'une l'autre (Garbinti et Lamarche, 2014, p. 36).

le montant moyen annuel de l'épargne brute par ménage était de 7 735 euros, les 20 % les plus riches épargnaient en moyenne 24 712 euros, soit 37 fois plus que les 20 % des ménages les plus pauvres, pour qui le montant moyen s'élevait à 661 euros par an². En cela, les données statistiques officielles sont sans appel : l'inégalité en matière d'épargne est d'abord due à l'inégalité de revenu.

Si ces chiffres « parlent » (déjà) d'eux-mêmes, ils passent néanmoins sous silence certains éléments qui permettent de prendre la mesure de ces inégalités. Le fait que l'épargne n'est en rien strictement proportionnelle au revenu en est un exemple. Si tel était le cas, tous les ménages, quel que soit leur revenu disponible, devraient avoir un taux d'épargne similaire. Or, selon l'INSEE, nombreux sont ceux qui n'épargnent pas, et plus encore parmi les plus pauvres (Garbinti et Lamarche, 2014, p. 31) : en 2009, 7 % des ménages parmi les 20 % les plus aisés n'ont pas épargné alors qu'ils sont 60 % parmi les 20 % les plus démunis. Quand ces derniers y parviennent, c'est à partir d'un revenu disponible bien plus faible (Accardo, Billot et Buron, 2017, p. 79) : celui des 20 % des ménages les plus pauvres étant quatre fois moins élevé que celui des plus riches. Et, ils le font en proportion bien moindre (*Ibid*, p. 84) : 28 points séparent le taux d'épargne des plus modestes (2,4 %) et celui des plus fortunés (30,3 %). Ainsi mis en regard, ces différents éléments montrent que le différentiel est ici exponentiel : les difficultés à épargner se démultiplient à mesure que le revenu disponible diminue ; et inversement.

Les moindres profits que les plus pauvres tirent de leur placement, quand ils parviennent à en détenir, est une autre façon de percevoir le cumul des inégalités en la matière :

2 Comptes nationaux – Base 2010 Insee.

les 20 % des ménages les moins dotés non seulement ne possèdent pas, ou très peu, de patrimoine financier et immobilier mais, lorsqu'ils en détiennent, il s'agit « presque uniquement de comptes courants et de livrets d'épargne réglementée » (Ferrante et Solotareff, 2018, p. 27). Celui des plus privilégiés en revanche est constitué à la fois d'actifs financiers à plus fort rendement potentiel (assurance-vie, actions, SICAV, obligations) et d'un patrimoine immobilier mieux côté (*Ibid.*).

Les statistiques montrent donc que les différences (en fréquence, en volume, en proportion et en rentabilité) entre l'épargne des plus riches et celle des plus pauvres ne cessent de s'accumuler. Malgré cela, elles tendent à sous-estimer la façon dont ces inégalités s'accroissent et se renforcent à mesure que la pression budgétaire augmente. L'approche ethnographique permet d'éclairer ces zones d'ombre en donnant à voir comment (sous quelles conditions, sous quels aspects, à quel prix) l'épargne se réalise. De nombreuses enquêtes, notamment en anthropologie économique ou en économie du développement, offrent ainsi un aperçu de la diversité des pratiques de thésaurisation que l'on retrouve dans les classes populaires et suggèrent en quoi les effets du manque de ressources ne peuvent se réduire à ceux déjà soulignés. À chaque fois, les stratagèmes mis en évidence à l'occasion de ces recherches font ressortir le fait que l'épargne ne va pas de soi : elle n'est possible qu'à la condition de sacrifices et d'efforts continus. Et ce sont eux qui restent pour partie invisibles aux mesures statistiques qui ne peuvent – par définition, pourrait-on dire (cf. *supra*) – tenir compte des tensions auxquelles l'épargne soumet les budgets les plus contraints, ceux qui ne parviennent pas, ou difficilement, à assurer les dépenses « pré-engagées et indispensables ».

Épargner : des efforts intenses mais souvent invisibles

Ces mesures minimisent l'ampleur, la durée et la nature des efforts à consentir pour parvenir à alimenter puis à conserver une épargne dans ces conditions d'existence.

En effet, pour les plus pauvres, l'épargne ne relève pas d'un « choix » entre deux options équivalentes, comme pourrait le laisser accroire la définition de l'Insee. Il ne s'agit pas d'un simple arbitrage qui consisterait à décider de la part du revenu consacrée à la consommation « non-indispensable » (on peut entendre, celle qui relève du « superflu »), *versus* celle consacrée à l'épargne. Pour les plus pauvres, l'« indispensable » est rarement satisfait en intégralité³ : parvenir à épargner c'est donc, le plus souvent, accepter de renoncer, non pas au superflu mais au nécessaire.

L'exemple de Malika⁴, en congé parental dont le mari est conducteur d'engins sur des chantiers, donne particulièrement bien à voir la tension suscitée par cet arbitrage entre consommation et épargne car cette dernière n'est pas provisionnée *une fois* la consommation assurée mais *avant* et donc, souvent, au détriment de celle-ci. Pour être certaine de mettre de l'argent de côté, Malika reverse chaque mois, « sur un compte à part » (détenu dans une autre banque), les 650 euros d'allocations familiales que le couple perçoit pour la prise en charge de leurs deux jeunes enfants. À l'instar de

3 Les mesures de pauvreté en conditions de vie montrent ainsi qu'en 2016, près d'un tiers des 20 % des ménages les plus pauvres déclarent subir des restrictions de consommation alors qu'ils ne sont que 1,6 % parmi les 20 % les plus riches (Insee Références, 2018).

4 Tous les exemples qui suivent (sauf indication contraire), sont tirés d'une enquête ethnographique menée sur les habitants d'un quartier populaire français (Perrin-Heredia, 2010). Pour une présentation synthétique de l'enquête et des cas plus précis exposés ici, voir par exemple Perrin-Heredia (2013).

bien d'autres enquêtés, elle « marque » certaines ressources (ici les allocations familiales) afin de les distinguer du reste du revenu (Zelizer, 2005). Elle fait ensuite « comme si » ces allocations ne lui étaient jamais versées et n'effectue ses dépenses courantes qu'avec le seul salaire de son époux, pourvoyant avec ces 1 450 euros mensuels aux besoins d'une famille de deux adultes et deux enfants. C'est ce stratagème, qui consiste à se priver de ressources essentielles pour leur attribuer un statut de « surplus », qui lui permet d'épargner des sommes astronomiques en comparaison de son revenu global. Cette épargne n'est cependant obtenue qu'au prix de restrictions considérables : le budget – réduit à peau de chagrin⁵ – est tenu au centime près et n'admet aucun écart, aucune folie, aucun loisir, aucun extra (Perrin-Heredia, 2013). La stratégie employée par Malika fait ainsi apparaître ce que recouvre en réalité le taux d'épargne pour les ménages qui vivent dans ces conditions d'existence : un taux d'effort.

Mais, il ne s'agit pas là de la seule tension à laquelle l'accumulation d'une épargne expose les budgets les plus réduits. La temporalité (longue) au cours de laquelle s'effectue cet effort intensifie cette pression, que la définition statistique, lorsqu'elle s'applique à ces cas, tend là encore à minorer. Pour ceux qui ont le moins, le temps de l'épargne ne se réduit pas au *moment de la décision* d'épargner mais dure le temps que dure la non-utilisation de cette épargne : épargner, dans ces conditions d'existence, c'est donc consentir à un effort *permanent*.

Ce temps de l'effort se perçoit particulièrement bien dans les cas où l'épargne est accumulée pièce à pièce, parfois

5 Un « calcul » (très hasardeux d'un point de vue méthodologique) de leur niveau de vie par unité de consommation, ne tenant compte que des ressources effectivement utilisées, les situerait bien en-deçà du seuil de pauvreté, avec moins de 700 euros par personne.

au sens littéral du terme, comme le fait Kaoutar, mère « au foyer » de cinq enfants dont le mari est chauffeur poids-lourd. Pendant cinq ans, elle s'est appliquée avec constance à conserver dans une boîte dissimulée au fond de sa penderie, chaque pièce de deux euros échue dans son portemonnaie, jusqu'à atteindre la somme, très appréciable selon elle, de 500 euros. Ces transferts monétaires sont si faibles en proportion qu'ils passent le plus souvent inaperçus. Ils n'apparaissent ni dans les lignes de compte domestiques ni dans les mesures officielles et ce, même si, pour ces ménages, les sommes finalement accumulées n'ont rien de dérisoires (Perrin-Heredia, 2019). Ces trésors de guerre, amassés avec patience et rigueur, donnent l'impression d'avoir été obtenus sans avoir eu à se restreindre sur d'autres dépenses. Pourtant, cette technique mise en place par Kaoutar, variante de la pratique des enveloppes très souvent décrite dans les travaux sur les classes populaires (Hoggart, 1970 ; Schwartz, 2002 ; Weber, 2001), nécessite une mobilisation et une attention de chaque instant qui maintient sous tension perpétuelle : elle suppose, en particulier, de lutter continûment (chaque mois, si ce n'est chaque jour) contre le fait d'aller puiser dans ces réserves pour répondre à l'urgence de certains besoins, pour assurer le nécessaire. Et c'est la prise en compte de cette tension durable qui permet d'appréhender la logique de certaines formes de thésaurisation.

De fait, ceux à qui l'expérience a appris que, lorsque l'argent vient à manquer, il est plus facile de dépenser « d'un coup tout l'argent possédé » que de consommer d'un coup l'équivalent de ce que l'on aurait acquis avec (Bourdieu, 1963, p. 33), savent qu'il peut être préférable, plus réaliste ou prudent, de constituer des stocks en dur (de nourriture, de produits d'hygiène et d'entretiens, de vêtements, de jouets, etc.) plutôt qu'en liquide (en espèces sonnantes

et trébuchantes). Pour éviter que cette épargne ne s'évapore, les techniques de « solidification » ne manquent pas. Ainsi, les placards et les congélateurs, souvent pleins à rasbords, tout comme les armoires et les cagibis dans lesquels sont entreposés les achats effectués signalent, dans l'espace, cet argent mis de côté (Perrin-Heredia, 2011). Ils indiquent aussi la persistance du temps de l'épargne : il se matérialise dans le temps que prennent ces stocks à être constitués puis défaits⁶. Toujours est-il que ces pratiques s'apparentent bien à de l'épargne : le revenu dépensé ne vise pas à satisfaire une consommation immédiate mais à assurer des consommations futures. Les statistiques tendent pourtant à les requalifier en « simples » pratiques de consommation (Ducourant et Perrin-Heredia, 2019) parce qu'elles s'écartent des formes orthodoxes de l'épargne, parce qu'elles ne peuvent plus être monétisées. En perdant son caractère liquide, la perspective de « l'infinité des emplois possibles » auxquels l'épargne aurait pu être employée (Bourdieu, 1963, p. 32) se referme tout comme se réduit le fait d'être reconnue comme telle. Tout semble alors se passer comme si ce resserrement du champ des possibles se manifestait dans la limitation du champ de (pré)vision, comme si, à mesure que le revenu diminue, la myopie et la courte-vue à l'égard de l'avenir s'accroissent (Elster, 1986).

Conclusion

En définitive, ces précisions montrent non seulement que l'épargne populaire est extrêmement difficile à constituer du fait de la faiblesse initiale des revenus mais

6 En Argentine, les classes populaires achètent au coup par coup des matériaux de construction (briques, ciment) qui leur servent à élever des murs au fur et à mesure (Saïag, 2016, p. 160). Le temps de l'épargne est alors particulièrement visible : c'est le temps que prend le mur à être finalisé.

aussi que les conditions de sa réalisation contribuent à (re) produire et accentuer les inégalités en la matière. Éloignée des formes les plus rémunératrices et les plus légitimes de l'accumulation de capital, cette épargne, à la fois improductive économiquement et invisible socialement, est doublement coûteuse si l'on tient compte des efforts et des sacrifices à consentir tout autant que des usages auxquels elle ne peut plus être destinée.

À cela s'ajoutent des obstacles d'ordre social, liés aux implicites qui servent à qualifier l'épargne (nature de l'arbitrage, temporalité et forme de l'épargne), qui, parce qu'ils s'avèrent socialement situés, minorent ces inégalités, voire les redoublent. Le regard qu'ils conduisent à porter sur les pratiques d'épargne des plus démunis réduit leur chance de voir reconnues leurs capacités à anticiper et à prévoir.

Une question reste néanmoins en suspens : comment expliquer que les plus pauvres contribuent, de leur plein gré pourrait-on dire, à accroître la forte contrainte budgétaire à laquelle ils doivent déjà faire face ?

Si la réponse nécessiterait de bien plus amples développements, on insistera, rapidement ici, sur la dimension sociale de cette contrainte (Perrin-Heredia, 2013). Ainsi, par exemple, le système de thésaurisation mis en place par Kaoutar est à relier à la honte (sociale) qu'elle a ressentie lorsqu'elle s'est rendu compte qu'elle n'était pas en mesure d'offrir un cadeau de mariage à son frère cadet (prévu puis annulé cinq ans auparavant). Ne pas pouvoir assumer cette consommation de prestige l'aurait conduite, selon elle, à perdre son rang et l'estime de sa famille (Elias, 1985). En ce sens, l'épargne, au même titre que la consommation, donne à voir les modalités d'occupation d'une position sociale et traduit un ensemble de normes et d'obligations qui lui sont associées. C'est la prise en compte de cette dimension qui permet d'un peu mieux

appréhender cet ordre des priorités, le fait que l'épargne prime sur des consommations immédiates, apparemment indispensables.

Bibliographie

- ACCARDO J., S. BILLOT et M.-L. BURON (2017), « Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015 », *L'économie française 2017*, INSEE Références.
- BOURDIEU P. (1963), « La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du travail*, n° 1, p. 24-44.
- DUCOURANT H. et A. PERRIN-HEREDIA (2019), *Sociologie de la consommation*, Armand Colin, Paris.
- ELIAS N. (1985 [1969]), *La société de cour*, Flammarion, Paris.
- ELSTER, J. (dir.) (1986), *Rational choice*, New York University Press, New York.
- FERRANTE A. et R. SOLOTAREFF (2018), « Entre 1998 et 2015, le patrimoine double, mais diminue pour les 20 % les moins dotés », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, INSEE Références, p. 27-43.
- GARBINTI B. et P. LAMARCHE (2014), « Qui épargne ? Qui désépargne ? », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, INSEE Références, p. 25-38.
- GUÉRIN I. (2018), « Pourquoi les pauvres n'épargnent-ils pas ? », *Regards croisés sur l'économie*, n° 22, p. 35-45.
- HOGGART R. (1970), *La Culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Éditions de Minuit, Paris.
- INSEE RÉFÉRENCES (2018), « Pauvreté en conditions de vie », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, p. 128-129.
- PERRIN-HEREDIA A. (2011), « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, n° 84, p. 69-92.

- PERRIN-HEREDIA A. (2013), « Le “choix” en économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 199, p. 46-67.
- PERRIN-HEREDIA A. (2019), « De si “petites” différences. Conduites économiques et segmentation sociale », in *Où va la France populaire ?*, PUF, Paris, p. 65-80.
- SALAG H. (2016), *Monnaies locales et économie populaire en Argentine*, Éditions Karthala, Paris.
- SCHWARTZ O. (2002), *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, PUF, Paris.
- WEBER F. (2001), *Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*, Éd. de l'EHESS, Paris.
- ZELIZER V. A. (2005), *La signification sociale de l'argent*, Seuil, Paris.